

PUBLIC

Personne engagée dans un contrat d'apprentissage souhaitant acquérir les compétences nécessaires aux prestations manuelles, mécanisées, de bionettoyage et de remise en état.

OBJECTIFS

- Obtenir le titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène.
- Réaliser les prestations manuelles, mécanisées, de bionettoyage et de remise en état.

DURÉE

434 heures

ÉVALUATION FINALE

4 heures

EFFECTIF

1 à 12 personnes

CONTACT

Stéphane SIMON

CONTENU DE LA FORMATION

01

21 h

INTÉGRATION ET POSITIONNEMENT

- Accueil, présentation du parcours et positionnement initial

02

105 h

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Vocabulaire professionnel et environnement documentaire
- État des lieux, préparation du chantier et analyse des dégradations
- Prévention des risques et techniques d'économie d'efforts
- Écogestes, démarche écocitoyenne, supports et classement des sols
- Produits, physico-chimie, dosage, qualité, contrôles et attitudes de service

03

105 h

NETTOYAGE MANUEL ET BIONETTOYAGE

- Nettoyage manuel des surfaces et des sanitaires
- Nettoyage des parois verticales et vitrées
- Bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

04

133 h

NETTOYAGE ET REMISE EN ÉTAT MÉCANISÉS

- Nettoyage mécanisé
- Remise en état mécanisée des sols durs, souples et textiles

05

70 h

DOSSIER PROFESSIONNEL ET VALIDATION

- Préparation du dossier professionnel
- Préparation aux épreuves et validation du titre professionnel



LES + DE LA FORMATION

1

Formation certifiante

2

Plateau technique équipé

3

Alternance théorie et pratique

4

Formateur expert en propreté

5

Groupe de 12 participants maximum

6

Centre accessible aux personnes à mobilité réduite

PRÉREQUIS

Comprendre, lire et écrire en français.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et études de cas
- Exercices pratiques sur plateau technique
- Adaptation possible au handicap

ÉVALUATION

- Évaluations formatives
- Épreuves du titre professionnel
- Dossier professionnel
- Attestation et titre en cas de réussite

MODALITÉS, DÉLAIS D'ACCÈS ET TARIFS

- En Apprentissage
- Entrées et sorties permanentes
- Tarifs : selon la grille tarifaire
- Passage par bloc : oui
- Équivalences et poursuite : voir la fiche RNCP 37872

CERTIFICATION ET DOCUMENTS

- Attestation de formation et titre en cas de réussite
- Certification : TP Agent de propreté et d'hygiène
- Code : RNCP37872
- Certificateur : ministère chargé de l'Emploi
- Publication : 20 juillet 2023 - Échéance : 13 août 2028